

Pour une discussion collective

En votant la réduction du nombre d'heures par EC de 39h à 30h ce vendredi, le CA a refusé d'entendre les réserves que nous avons sur ce point (comme sur de nombreux d'autres), pourtant fondées sur notre expérience quotidienne, et les alternatives que nous pouvions imaginer à condition d'y travailler collectivement. Danielle Tartakowski, a affirmé mardi dernier en conseil d'UFR TES que se mettre tous autour de la table "ça ne marche pas" ; je pense que si, et en préalable à une discussion collective, je voudrais apporter quelques arguments contradictoires :

- prémisses : réduire le nombre d'heures par EC, et surtout le nombre de semaines du semestre ne permet pas l'autonomie des étudiants mais réduit plus sûrement la possibilité de leur progression. C'est la conclusion à laquelle ceux d'entre nous qui ont dû appliquer le passage à la semestrialisation sont déjà arrivés, alors pourquoi insister dans cette voie ? Transformer le semestre en trimestre revient à remettre en cause le principe du contrôle continu : en tant qu'enseignante, je juge directement l'étudiant sur ses connaissances innées, je ne lui permets pas d'acquérir des compétences, je ne lui laisse pas la possibilité, centrale dans le processus d'apprentissage, de se tromper et de progresser.

- l'argument qui est avancé pour justifier la réduction du nombre d'heures est de permettre de dégager des heures sur le volume total de la licence pour augmenter le nombre d'EC disciplinaires et ainsi contrebalancer l'augmentation du nombre d'EC transversaux et transdisciplinaires exigée par la loi Fioraso. Cet argument tombe si l'on tient compte du fait que les EC ne sont pas tenus de faire tous le même volume horaire : il est possible de décider que les EC transversaux, comme par exemple l'apprentissage des méthodes universitaires ou de la recherche documentaire, ne feront que 18h par exemple, ce qui dégage du temps pour les EC disciplinaires. Les notes de ces EC transversaux vaudront autant que celles des EC disciplinaires, certes : mais il est possible de simplement valider, sans note, ces EC trans pour éviter que des compensations ne soient possibles avec les autres EC, ce qui limite leur impact sur le reste de la licence.

- je pense, mais les collègues sociologues pourront nous le confirmer plus précisément, que la controverse se nourrit de propositions concrètes servant d'alternatives à celle qui est proposée actuellement par la présidence. On peut donc soit considérer que le système actuel (3h/13 semaines) fonctionne bien et qu'il faut le conserver, soit reconnaître l'intérêt des 2h30 et proposer de les déployer sur un plus grand nombre de semaines, par exemple 15 (ce fut le cas précédemment, n'est-ce pas ?), ce qui aboutit à des semestres de 37,5h. Cela, nous devons en discuter ensemble, au plus tôt, et tomber d'accord sur une proposition commune.

Au plaisir de poursuivre cette discussion avec vous très prochainement,